



Atelier international de formation

**« Les OGM en question : est-il temps
d'ouvrir un débat public ? »**

Tunisie, Jerba, du 24 au 27 octobre 2002



RAPPORT DE SYNTHÈSE

ADD

Association de Développement Durable

BP 508 Médenine 4100 Tunisie

Tel / Fax : 216 75 64 24 83

E-Mail : add_asso_tn@hotmail.com

BEDE

Bibliothèque d'Echanges de Documentation et d'Expériences

47 place du Millénaire

34000 Montpellier

Tel/Fax : 04.67.65.45.12

E-Mail : bede@globenet.org

Contexte

L'atelier de Jerba « Les OGM en question : est-il temps d'ouvrir le débat public ? » organisé par l'Association du Développement Durable (ADD) de Médenine et la Bibliothèque d'échange de documentation et d'expérience (BEDE) de Montpellier, avec la collaboration de l'Institut des Régions Arides (IRA) de Médenine, les associations Gaïa, Grain et le CCFD, prolonge une dynamique citoyenne pour promouvoir l'agro-biodiversité. D'El Oued à Rio Branco (Brésil) soutenu par le programme international « Growing Diversity », puis de l'Engagement de Rio Branco à l'Appel de Jerba, le fil qui conduit à l'organisation de cet atelier souligne la continuité de la mobilisation de groupes de paysans et d'organisations non gouvernementales du Maghreb autour des questions de biosécurité.

En Tunisie les biotechnologies prennent de l'essor, et les organismes génétiquement modifiés (OGM) deviennent peu à peu une réalité pour le consommateur et pour le monde agricole, alors que les connaissances du public à ce sujet restent toujours très faibles, presque inexistantes. C'est pourquoi les associations tunisiennes de défense de l'environnement, de protection de la biodiversité agricole et de consommateurs, ont pris l'initiative d'organiser un atelier international pour s'informer sur les risques et les avantages des OGM, afin de pouvoir participer activement au débat public qui se développe actuellement au sein des pays africains et dans le monde.

Objectifs

Cet atelier a réuni des représentants de la société civile, ONG et associations du Maghreb et d'Europe, avec des chercheurs, des journalistes, des agriculteurs tunisiens. L'objectif était d'apporter des connaissances précises dans les domaines scientifiques, économiques et juridiques liés aux OGM et de donner à tous ces acteurs les instruments nécessaires au débat, afin qu'ils construisent et décident ensemble de ce que sera la politique de sécurité en matière de biotechnologie dans leur pays.

Activités

L'atelier de formation a été conçu pour faciliter l'acquisition des concepts de base (principe de la transgénèse, droit de propriété intellectuelle sur les plantes transgéniques, principe de précaution). Il a aussi fait un état des lieux de la situation actuelle des OGM dans le monde, des législations en vigueur et des protocoles internationaux. Il était alors possible d'amorcer une discussion sur les principaux enjeux pour la Tunisie. L'atelier s'est déroulé de la façon suivante :

- **Conférences -débats:**
 - « Devrions nous avoir peur des OGM ? » par le professeur Abdelwahed Ghorbel de l'Institut national de la recherche scientifique et technique ;

- « Quels sont les enjeux et les risques des droits de propriétés sur les OGM ? » par Frédéric Prat, agronome représentant de GEYSER et membre d'Inf'OGM, veille citoyenne sur les OGM.
- « L'ODC : a t-elle un rôle à jouer pour l'information et la sensibilisation du consommateur ? » par Dr Khaled Zarrouk, vice-président de l'Organisation de défense des consommateurs.
- « La loi modèle de l'O.U.A. et son impact sur l'accès aux ressources génétiques » par Dr Robert Ali Brac de la Perrière, généticien, représentant de BEDE.
- « La situation actuelle de l'utilisation des OGM en Tunisie » par Hazar Belli, Ingénieur principal au Ministère de l'agriculture, de l'environnement et des ressources hydrauliques, membre de la commission nationale d'audit sur les OGM.

- **Groupes de travail thématique.**

Les participants se sont répartis selon leurs affinités dans les groupes de travail pour développer leurs arguments et proposer des perspectives pour des actions futures. Les différents thèmes qui ont été abordés sont :

?

- **Enjeux des OGM** : il faudrait approfondir la question des risques pour répondre à la question : « le risque est-il majeur ? » en envisageant les risques à différents niveaux : local, national, international et sur différents thèmes : aspects scientifiques sur la santé, l'environnement, aspects économiques, juridiques...Il faut aussi répondre à la question « comment se protéger ? » ou « comment élaborer une stratégie préventive si l'on ne maîtrise pas la situation »?
- **Formation et information** : réfléchir à une stratégie d'intensification de l'information sur les OGM .
- **Droits des communautés** : donner du contenu aux droits des communautés sur leurs ressources biologiques et sur leurs semences.
- **Législation et participation du public**
Il faut informer la société civile à tous les niveaux. Mais avec quels objectifs ?
Quels groupes-cibles ? Qui va le faire ?

Principaux résultats

L'Atelier de Jerba « Les OGM en question : est-il temps d'ouvrir le débat public ? » est la première initiative de débat public conduite par des ONG tunisiennes sur les enjeux des OGM. Les participants ont signalé qu' il y avait déjà eu 4 ateliers d'information sur les OGM au Maghreb en 2001 et 2002 : 2 à Tunis et 2 au Maroc en collaboration avec l'Ambassade américaine. Ils ont expliqué que le représentant tunisien qui était intervenu lors du premier

atelier avait ensuite été embauché par Monsanto et que les procès verbaux de ces réunions n'avaient jamais été rendus public.

L'Atelier de Jerba a su réunir des acteurs institutionnels comme d'ONG, partageant un fond de préoccupation commun qui est consigné dans l'*Appel de Jerba*. Dans chaque groupe de travail des positions divergentes ont été exprimées, mais sont parvenues à travers un débat constructif à formuler des propositions concrètes, que certains groupes se sont engagés à réaliser.

L'Atelier de Jerba a été très largement médiatisé. Les articles de presse et les émissions télévisées dont certaines ont été retransmises pendant le mois de Ramadan ont été largement suivies et ont provoqué de nombreuses réactions à la fois chez les institutions et chez le public.

- **L'Appel de Jerba**

Nous, participants à l'Atelier International intitulé « *les OGM en question : est-il temps d'ouvrir un débat public ?* » qui s'est tenu à Djerba (Tunisie) :

Constatons :

1. La méconnaissance quasi totale de la problématique posée par les OGM de la part des agriculteurs et consommateurs.
2. L'absence d'une législation adéquate réglementant l'importation et la mise en vente des produits susceptibles de contenir des OGM à l'échelle maghrébine.
3. L'augmentation graduelle des surfaces des cultures transgéniques dans le monde.

Par conséquent, **nous recommandons :**

1. La mise en place d'un **cadre juridique** réglementant l'usage des OGM afin de :
 - Protéger la santé humaine et animale.
 - Préserver la biodiversité.
 - Garantir les droits des communautés rurales.
2. De **renforcer les capacités d'analyse et de contrôle** des produits susceptibles de contenir des OGM.
3. D'organiser des **campagnes de formation et d'information** à différents niveaux (éducation, médias, ONGs).

Ces différentes activités doivent se réaliser avec la **participation incontournable de la société civile**.

Adopté à l'unanimité des présents à Jerba le 27 octobre 2002

Parmi les principales recommandations des groupes de travail

- **Former et informer** en intervenant dans l'éducation nationale, en lançant des campagnes de sensibilisation, en élaborant des supports pédagogiques.
- **L'organisation de défense des consommateurs doit s'associer avec les ONG** et intervenir dans l'information du public.
- Se protéger passe **par l'acquisition de connaissances scientifiques** dans ce domaine et **l'acquisition d'infrastructures** comme des laboratoires d'analyses (3 laboratoires - 2 à Tunis et 1 à Sfax- ont été identifiés afin qu'ils soient accrédités par la Commission Nationale de Biosécurité).
- **Créer une cellule d'écoute** de la société civile dans les Ministères concernés.
- Monter un **observatoire régional** d'ONG sur les OGM.
- **Renforcer la capacité des ONG** et les encourager à se concerter afin qu'elles puissent initier le dialogue avec l'administration : par exemple, obtenir le projet de loi sur la biosécurité, pouvoir intervenir sur les contenus des arrêtés et des décrets avant le vote...
- **Associer les juristes** pour formuler les droits des communautés.
- **Elaborer un cadre juridique** qui apporte une protection au consommateur et à l'environnement : la ratification du Protocole de Carthagène, et sa traduction législative au niveau tunisien, devraient combler, au moins en partie, ce manque..
- **Organiser un séminaire au Nord, un au centre et un au Sud tunisien**, avec les agriculteurs et coopératives agricoles (parler de thèmes concrets, par exemple, pour anticiper les problèmes de coexistence de cultures GM et non GM).
- **Lutter contre les monocultures d'exportation** au Maghreb et proposer des alternatives aux agriculteurs (semences locales).
- **Organiser la sauvegarde du patrimoine génétique** en identifiant les paysans sélectionneurs et conservateurs des variétés traditionnelles, les répertorier et les mettre en réseau pour favoriser les échanges et l'organisation du stockage.